

RAPPORT ANNUEL

Fonds commun de placement

DAUPHINE MEGATRENDS

Exercice du 01/04/2019 au 31/03/2020

- Commentaire de gestion
- Rapport du Commissaire aux Comptes
sur les comptes annuels

Forme juridique : FCP

L'objectif de gestion

L'OPCVM a pour objectif de gestion la recherche, via des investissements principalement réalisés en OPCVM et/ou FIA, d'une performance nette des frais de gestion supérieure à son indicateur de référence 80% MSCI WORLD DAILY NET RETURN et 20% ML EMU BROAD MARKET 1-3 Yrs sur la durée de placement recommandée. L'indice est retenu en cours de clôture, exprimé en euro, coupons et dividendes réinvestis.

La gestion du FCP n'étant pas indicielle, sa performance pourra s'éloigner de l'indicateur de référence.

Stratégie d'investissement

Afin de réaliser l'objectif de gestion, le gérant utilise de façon discrétionnaire une gestion dynamique et flexible en instruments financiers sans contraintes géographiques, portant sur les thématiques des 4 MégaTrends identifiées, à savoir : les ressources naturelles (énergies fossiles et alternatives, changements climatiques et eau, agriculture et organic, métaux et terres rares, recyclage et empreinte carbone), la mondialisation (échanges mondiaux, urbanisation, pays émergents, formation-enseignement, réseaux sociaux), les ruptures technologiques (mobilité, robotisation et intelligence artificielle, e-commerce, sécurité et big data, fintech), et le vieillissement de la population (santé, appareil médical et optique, maisons de retraite, épargne et transmission, millénial). Le fonds sera en permanence exposé entre 10% et 40% maximum de l'actif net à chacun des 4 MégaTrends ainsi que 10% maximum pour chaque thème. Ces thèmes sont donnés à titre d'exemples et pourront évoluer dans le temps.

Le Fonds sera principalement investi en OPCVM et/ou FIA sélectionnés par catégorie thématique des MégaTrends selon une double approche :

approche quantitative fondée sur le ratio d'information et l'alpha généré :

mesure des performances actuelles et passées des fonds sélectionnés, ainsi que différents indicateurs de mesure de risque tels notamment les ratios de Sharp, alpha et beta, volatilités et perte maximales des fonds sélectionnés sur une période donnée et l'encours des fonds.

approche qualitative : rencontre des équipes de gestion des fonds, évaluation de la société de gestion quant à l'existence d'un processus d'investissement et de contrôle des risques, l'expertise et la compétence de la société de gestion ou des gérants ayant démontrés leurs compétences.

Cette construction a pour vocation d'être évolutive et dynamique dans le temps et peut s'écarter selon les périodes de la composition de l'indicateur.

L'allocation d'actifs sera déterminée par une analyse macroéconomique de l'évolution des marchés et l'anticipation de son évolution par la société de gestion.

L'OPCVM s'engage à respecter les fourchettes d'exposition sur l'actif net suivantes :

De 60% à 100% sur les marchés actions internationales, de toutes zones géographiques, de toutes capitalisations, de tous les secteurs, dont :

- 10% maximum aux actions de petite capitalisation (dont la capitalisation boursière est supérieure à 500 millions d'euros),

- 30% maximum aux actions de pays émergents.

De 0% à 40% aux produits monétaires et/ou obligataires (instruments du marché monétaire, instruments de taux souverains, du secteur public et privé, de toutes zones géographiques, de toutes notations selon l'analyse de la société de gestion ou celle des agences de notation) dont 10% maximum en titres High Yield dits spéculatifs, susceptibles d'offrir un rendement plus élevé en contrepartie d'un risque de défaut plus important. Il n'investit pas directement en titres non notés. Par ailleurs, le Fonds pourra être exposé à titre accessoire via les OPC aux obligations contingentes convertibles (dites « CoCos »).

La fourchette de sensibilité de la partie exposée au risque de taux d'intérêt est comprise entre 0 et 7.

De 0% à 30% en cumul sur les marchés émergents actions et taux.

De 0% à 5% sur les indices de futures sur matières premières au travers d'OPCVM et/ou de FIA exposés à des indices de matières premières. Les indices sous-jacents respectent les critères de diversification du Code Monétaire et Financier et ne donnent pas lieu à la livraison physique des matières premières.

De 0% à 100% au risque de change sur les devises hors euro telles que les devises USD, GBP, CHF, SEK, DKK, NOK, JPY, CAD, AUD, et SGD dont 30% maximum sur les devises des pays émergents telles que les devises BRL, CNY, KRW, INR, RUB, et TWD.

Le cumul des expositions ne peut dépasser 100% de l'actif net. Il peut être investi :

en actions de sociétés de toutes zones géographiques,

en titres de créance et instruments du marché monétaire investment grade selon l'analyse de la société de gestion ou celle des agences de notation,

jusqu'à 100% de son actif net en OPC de droit français ou étranger.

Il peut également intervenir sur les :

titres intégrant des dérivés, utilisés à titre de couverture aux risques d'action, de taux, de change et des marchés de matières premières.

dépôts, emprunts d'espèces, instruments financiers à termes simples (futures, options, swap, change à terme) dans un but de couverture des risques actions, de taux et de change.

COMMENTAIRE DE GESTION

RAPPORT ANNUEL FONDS DAUPHINE MEGATRENDS

Période du : 30 mars 2019 au 31 mars 2020

VL au 31 mars 2020 : 92,82 €

Performance sur la période : -8,14 %

Après un rebond commencé depuis janvier 2019, les indices actions ont consolidé à partir du mois de mai. Donald Trump, candidat à sa propre réélection, a brandi des menaces protectionnistes plus vives envers la Chine. En réponse, les mesures de rétorsion de Pékin à l'encontre de sociétés américaines ainsi que sur l'approvisionnement en « Terres rares » ont éloigné la perspective d'un accord imminent. Dans le même temps, le contexte économique et politique plus tendu en Europe a contribué à reconstituer les primes de risques actions et obligataires que les marchés avaient jusqu'alors occultées.

Durant ce premier trimestre de l'exercice, Dauphine MegaTrends a profité de ce repli pour remonter l'exposition actions à 80% (contre 71% fin avril) sur les thématiques de l'éducation, de la santé et de la mobilité (arrivée de la 5G) puis à 90% sur le mois de juin via les thèmes de la robotisation, la blockchain et les valeurs internet.

Au cours du troisième trimestre 2019, la hausse du mois de juillet a été portée par les attentes d'assouplissement monétaire dans un contexte de croissance américaine dynamique toujours soutenue par la consommation des ménages. Cependant, la volatilité est revenue sur les marchés dès le début du mois d'août suite aux menaces de Donald Trump de taxer l'intégralité des produits chinois entrant aux Etats-Unis, au moment même où les tensions entre Hong Kong et la Chine s'envenimaient. Ce n'est qu'en Septembre qu'un « retour à la normale » a pu être observé.

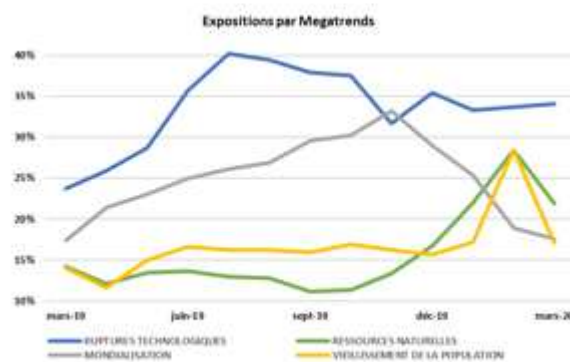
Durant ce trimestre, Dauphine MEGATRENDS a renforcé ses investissements en titres vifs notamment sur le MegaTrends des ruptures technologiques et a profité de points d'entrées attractifs pour augmenter son exposition à la mondialisation en investissant sur les infrastructures télécoms (5G) et les nouveaux modes de consommations dans les pays émergents.



Sur la fin de l'année, le calendrier est resté chargé, principalement en Europe où la croissance était anémique et les menaces de guerre commerciale commençaient à se matérialiser, ce qui n'a pas empêché les indices de rester sur des niveaux très tendus.

Au dernier trimestre de 2019, la bonne santé de l'économie Américaine a permis au fonds de lever sa couverture afin d'investir sur les « clean-tech ». La thématique « pharmaceutique » a été arbitrée en faveur des « medtech », moins sensible à l'encadrement des prix des médicaments qui est un argument électoral tant démocrate que républicain.

En début d'année 2020, l'accord sino-américain de « Phase 1 » et l'assurance de ne pas finir sur un hard-brexite a permis au marché, porté par les bons résultats des entreprises, de progresser à des plus hauts historiques. Mais le mois de février fut marqué par une correction boursière qui s'est accentuée à mesure que le Coronavirus envahissait les 5 continents. Les marchés ont alors intégré un ralentissement de la croissance pouvant s'étendre à l'échelle mondiale au cours du deuxième trimestre 2020.



Dans cette configuration, Les positions sur l'Asie et le hardware ont dans un premier temps été réduite pour renforcer les « Ressources Naturelles ». Avec une volatilité aussi élevée que lors de la crise des subprimes, la poche de liquidités a ensuite été augmentée à 9%. L'exposition aux sociétés « dématérialisées » exposées au cloud, streaming, home-office, réseaux sociaux, ect... est restée prépondérante dans le portefeuille. Afin d'avoir un contrôle accentué de l'expositions aux marchés et à la volatilité, nous avons progressivement écrêtés les fonds en faveur de titres vifs.

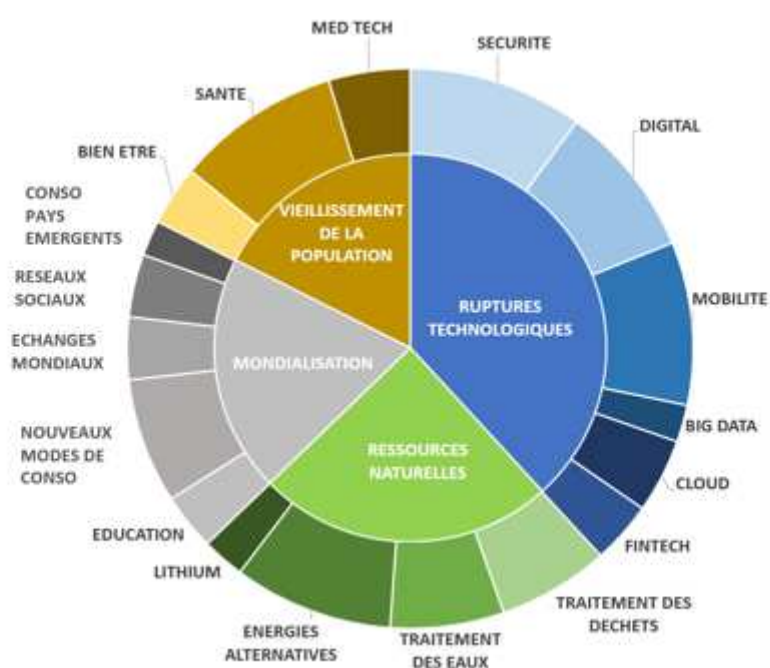
Au cours de cet exercice, la performance du fonds Dauphine MegaTrends est de -8,14% pour la part C et de -7,14 % pour la part I, celle de son indice de référence est de -6,79%.

SITUATION DU PORTEFEUILLE AU 31/03/2020

Principales positions :

Valeurs	Poids
PICTET CLEAN ENERGY	5,29%
PICTET SECURITY	4,52%
L&G CYBER SECURITY	4,42%
ALPHABET CL. C	3,59%
FIRST TRUST DOW JONES INTERNET	3,40%

Répartition Thématique et Sectorielle :



Processus et critères ESG :

Dauphine AM a créé un processus d'investissement unique, dynamique et flexible. L'objectif étant de représenter les quatre MegaTrends en investissant avec le plus de granularité possible sur des supports d'investissements « purs », d'où le recours à des trackers ou le cas échéant, à des titres en directs.

Cette gestion de conviction est destinée à créer de la valeur sur le long terme tout en tenant compte de critères éthiques. Nos critères d'exclusion peuvent être fondés sur des éléments d'ordre environnemental ou moral, dans le respect de nos valeurs au cas par cas.

Principaux mouvements sur la période :

	ACHAT	VENTE
avr-19	ISHARES EM INFRASTRUCTURES	LYXOR MSCI WORLD HEALTH
	ISHARES TELECOM	LYXOR MSCI WORLD ENERGY
	L&G CYBER SECURITY	FIRST TRUST DOW JONES
	ISHARES CHINA LARGE CAP	
mai-19	PICTET DIGITAL	FINALTIS FUNDS DIGITAL LEADERS
	CPR INVEST EDUCATION	INVESCO ASIA CONSUMER DEMAND
	LYXOR MSCI INDIA	
	LYXOR MSCI WLD HEALTHCARE	
juin-19	ISHARES TELECOM	
	LYXOR ROBOTISATION & IA	PICET DIGITAL
	ISHARES AGEING POPULATION	
	FT BLOCKCHAIN	
	FT DOW JONES INTERNET	
juil-19	AMAZON	ISHARES CHINA LARGE CAP
	FACEBOOK	
	MICROSOFT	
	APPLE	
août-19	FT DOW JONES INTERNET	LYXOR MSCI INDIA ETF
	UNION MONETAIRE PLUS	ISHARES EM INFRASTRUCTURES
	FACEBOOK	
	APPLE	
sept-19	ISHARES TELECOM	ROBECO SMARTS MATERIALS
	PICTET CLEAN ENERGY	APPLE
	ALIBABA	
oct-19	LYXOR BX4	LYXOR HEALTHCARE
	BOSTON SCIENTIFIC	BGF WORLD HEALTHSCIENCE
	BECTON DICKINSON	
	THERMO FISCHER	
	MCDONALDS	
nov-19	AMERICAN WATER WORK	FIRST TRUST INTERNET
	COCA COLA	L&G CYBER SECURITY
	MCDONALDS	
déc-19	BAIDU	
	WASTE MANAGEMENT	
	ETF LYXOR TELECOM	
janv-20	OERSTED	LYXOR ROBOTISATION & IA
	ALBEMARLE	AMAZON
	BOSTON SCIENTIFIC	GEMASIA
févr-20	VISA	FIRST TRUST DOW JONES
	PICTET CLEAN ENERGY	ROBECO GL. CONSUMER
	XYLEM	ATHYMIS MILLENIAL
mars-20	SALESFORCE	VONTOBEL CLEAN TECH
	SIEMENS HEALTH.	ISHARES AGEING POP.
	INTEL CORPORATION	ROBECOSAM SUSTAIN. FOOD
	ROCHE	AMERICAN WATER WORK
	ADIDAS	ORACLE

Transparence Des Opérations De Financement Sur Titres (SFTR)

Au cours de l'exercice, le fonds n'a pas effectué d'opérations de financement sur titres soumis à la réglementation SFTR, à savoir opération de pension, prêt/emprunt de titres de matières premières, opération d'achat-revente ou de vente-achat, opération de prêt avec appel de marge et contrat d'échange sur revenu global (TRS).

DAUPHINE MEGATRENDS

Fonds Commun de Placement

Société de Gestion :
DAUPHINE AM

18 bis rue d'Anjou
75008 PARIS

Rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 mars 2020

DAUPHINE MEGATRENDS

Fonds Commun de Placement

Société de Gestion :
DAUPHINE AM

18 bis rue d'Anjou
75008 PARIS

Rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 mars 2020

Aux porteurs de parts du FCP DAUPHINE MEGATRENDS,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par la société de gestion, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'organisme de placement collectif DAUPHINE MEGATRENDS constitué sous forme de fonds commun de placement (FCP) relatifs à l'exercice clos le 31 mars 2020, tels qu'ils sont joints au présent rapport. Ces comptes ont été établis par la société de gestion sur la base des éléments disponibles dans un contexte évolutif de crise liée au Covid-19.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine du FCP, à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion sur les comptes annuels

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 30 mars 2019 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R. 823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, notamment pour ce qui concerne les instruments financiers en portefeuille et sur la présentation d'ensemble des comptes, au regard du plan comptable des organismes de placement collectif à capital variable.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion établi par la société de gestion.

Responsabilités de la société de gestion relatives aux comptes annuels

Il appartient à la société de gestion d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la société de gestion d'évaluer la capacité du FCP à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider le FCP ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par la société de gestion.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas

d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre FCP.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre:

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la société de gestion, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la société de gestion de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité du FCP à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Paris La Défense, le 10 juillet 2020

Le Commissaire aux Comptes

Deloitte & Associés



Virginie GAITTE

RAPPORT COMPTABLE AU 31/03/2020

DAUPHINE MEGATRENDS

INFORMATIONS JURIDIQUES

Les performances passées ne préjugent pas des résultats futurs.

Commission de mouvement et frais d'intermédiation

Le compte-rendu relatif aux frais d'intermédiation prévu à l'article 314-82 du Règlement Général de l'Autorité des Marchés Financiers est disponible sur le site internet de la société de gestion et/ou à son siège social.

Politique du gestionnaire en matière de droit de vote

Conformément aux articles 314-100 à 314-102 du Règlement Général de l'Autorité des Marchés Financiers, les informations concernant la politique de vote et le compte-rendu de celle-ci sont disponibles sur le site Internet de la société de gestion et/ou à son siège social.

Procédure de sélection et d'évaluation des intermédiaires et contreparties

Les intermédiaires sélectionnés figurent sur une liste établie et revue au moins une fois par an par la société de gestion. La méthode retenue est un scoring global annuel de chaque intermédiaire permettant de lui attribuer une note qui conditionne son maintien ou non dans la liste des intermédiaires autorisés. La note obtenue est basée sur les éléments spécifiques et considérés comme déterminants par la gestion quantitative. Il s'agit par ordre d'importance décroissante : de l'engagement de la part de l'intermédiaire sur les quantités à négocier et à livrer, de la qualité de l'exécution, de la réactivité lors de la réception/passation d'ordres, du nombre d'incidents de règlement/livraison, de la pertinence des informations communiquées. Le respect des tarifs négociés conditionne le maintien de l'intermédiaire dans la liste.

Information relative aux modalités de calcul du risque global

Le risque global sur contrats financiers est calculé selon la méthode du calcul de l'engagement.

Information sur la rémunération

La rémunération du personnel de la société de gestion est arrêtée par la Direction Générale de DAUPHINE AM. Des procédures de gestion de conflits d'intérêts ont été mises en place afin de les prévenir et de les gérer dans l'intérêt exclusif des porteurs de parts. La politique de rémunération du personnel de la société de gestion, au sein de laquelle sont décrits les détails liés à la rémunération du personnel de DAUPHINE AM, est disponible sur simple demande auprès de la société de gestion.

BILAN ACTIF

	31/03/2020	29/03/2019
Immobilisations nettes	0,00	0,00
Dépôts et instruments financiers	19 180 533,69	16 686 135,88
Actions et valeurs assimilées	13 110 814,02	825 019,97
Négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	13 110 814,02	825 019,97
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00
Négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00
Négoiés sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Titres de créances négociables	0,00	0,00
Autres titres de créances	0,00	0,00
Non négociés sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Parts d'organismes de placement collectif	6 069 719,67	15 861 115,91
OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays	6 069 719,67	15 861 115,91
Autres Fonds destinés à des non professionnels et équivalents d'autres pays Etats membres de l'Union européenne	0,00	0,00
Fonds professionnels à vocation générale et équivalents d'autres Etats membres de l'union européenne et organismes de titrisations cotés	0,00	0,00
Autres Fonds d'investissement professionnels et équivalents d'autres Etats membres de l'union européenne et organismes de titrisations non cotés	0,00	0,00
Autres organismes non européens	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00
Créances représentatives de titres reçus en pension	0,00	0,00
Créances représentatives de titres prêtés	0,00	0,00
Titres empruntés	0,00	0,00
Titres donnés en pension	0,00	0,00
Autres opérations temporaires	0,00	0,00
Contrats financiers	0,00	0,00
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00
Autres instruments financiers	0,00	0,00
Créances	16 162,17	629 559,42
Opérations de change à terme de devises	0,00	0,00
Autres	16 162,17	629 559,42
Comptes financiers	2 411 051,75	165 004,97
Liquidités	2 411 051,75	165 004,97
Total de l'actif	21 607 747,61	17 480 700,27

BILAN PASSIF

	31/03/2020	29/03/2019
Capitaux propres		
Capital	20 824 400,83	17 871 039,18
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées (a)	0,00	0,00
Report à nouveau (a)	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes de l'exercice (a, b)	731 210,69	-92 715,28
Résultat de l'exercice (a, b)	-395 466,71	-366 959,85
Total des capitaux propres	21 160 144,81	17 411 364,05
<i>(= Montant représentatif de l'actif net)</i>		
Instruments financiers	0,00	0,00
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00
Dettes représentatives de titres donnés en pension	0,00	0,00
Dettes représentatives de titres empruntés	0,00	0,00
Autres opérations temporaires	0,00	0,00
Contrats financiers	0,00	0,00
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00
Dettes	447 602,80	69 336,22
Opérations de change à terme de devises	0,00	0,00
Autres	447 602,80	69 336,22
Comptes financiers	0,00	0,00
Concours bancaires courants	0,00	0,00
Emprunts	0,00	0,00
Total du passif	21 607 747,61	17 480 700,27

(a) Y compris comptes de régularisations

(b) Diminués des acomptes versés au titre de l'exercice

HORS-BILAN

	31/03/2020	29/03/2019
Opérations de couverture		
Engagements sur marchés réglementés ou assimilés		
Total Engagements sur marchés réglementés ou assimilés	0,00	0,00
Engagements de gré à gré		
Total Engagements de gré à gré	0,00	0,00
Autres engagements		
Total Autres engagements	0,00	0,00
Total Opérations de couverture	0,00	0,00
Autres opérations		
Engagements sur marchés réglementés ou assimilés		
Total Engagements sur marchés réglementés ou assimilés	0,00	0,00
Engagements de gré à gré		
Total Engagements de gré à gré	0,00	0,00
Autres engagements		
Total Autres engagements	0,00	0,00
Total Autres opérations	0,00	0,00

COMPTE DE RESULTAT

	31/03/2020	29/03/2019
Produits sur opérations financières		
Produits sur dépôts et sur comptes financiers	0,00	0,38
Produits sur actions et valeurs assimilées	73 132,37	23 329,60
Produits sur obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00
Produits sur titres de créances	0,00	0,00
Produits sur acquisitions et cessions temporaires de titres	0,00	0,00
Produits sur contrats financiers	0,00	0,00
Autres produits financiers	0,00	0,00
TOTAL (I)	73 132,37	23 329,98
Charges sur opérations financières		
Charges sur acquisitions et cessions temporaires de titres	0,00	0,00
Charges sur contrats financiers	0,00	0,00
Charges sur dettes financières	2 526,67	1 831,78
Autres charges financières	0,00	0,00
TOTAL (II)	2 526,67	1 831,78
Résultat sur opérations financières (I - II)	70 605,70	21 498,20
Autres produits (III)	0,00	0,00
Frais de gestion et dotations aux amortissements (IV)	412 669,03	242 719,08
Résultat net de l'exercice (L. 214-17-1) (I - II + III - IV)	-342 063,33	-221 220,88
Régularisation des revenus de l'exercice (V)	-53 403,38	-145 738,97
Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice (VI)	0,00	0,00
Résultat (I - II + III - IV +/- V - VI)	-395 466,71	-366 959,85

REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes annuels sont présentés sous la forme prévue par le Règlement ANC 2014-01 modifié.

Les éléments comptables sont présentés en euro, devise de la comptabilité de l'OPC.

Comptabilisation des revenus

Les comptes financiers sont enregistrés pour leur montant, majoré, le cas échéant, des intérêts courus qui s'y rattachent.

L'OPC comptabilise ses revenus selon la méthode du coupon encaissé.

Comptabilisation des entrées et sorties en portefeuille

La comptabilisation des entrées et sorties de titres dans le portefeuille de l'OPC est effectuée frais exclus.

Affectation des sommes distribuables

Part C :

Pour les revenus : capitalisation totale

Pour les plus ou moins-values : capitalisation totale

Part I :

Pour les revenus : capitalisation totale

Pour les plus ou moins-values : capitalisation totale

Frais de gestion et de fonctionnement

Les frais de gestion sont prévus par la notice d'information ou le prospectus complet de l'OPC.

Frais de gestion fixes (taux maximum)

		Frais de gestion fixes	Assiette
C	FR0013309226	2 % TTC maximum	Actif net
I	FR0013309234	1 % TTC maximum	Actif net

Frais de gestion indirects (sur OPC)

		Frais de gestion indirects
C	FR0013309226	2,40% maximum de l'actif net
I	FR0013309234	2,40% maximum de l'actif net

Commission de surperformance

Part FR0013309226 C

20% de la surperformance positive au-delà de l'indice de référence (80% MSCI WORLD DAILY NET RETURN et 20% ML EMU BROAD MARKET 1-3 Yrs)

La commission de surperformance calculée selon la méthode indiquée est basée sur la comparaison entre la performance du fonds commun de placement et un fonds indicé réalisant la performance de l'indice de référence, 80% MSCI WORLD DAILY NET RETURN et 20% ML EMU BROAD MARKET 1-3 Yrs sur l'exercice et enregistrant les mêmes mouvements de souscriptions et de rachats que le FCP réel.

La performance du Fonds/fonds indicé est déterminée par rapport à son actif comptable/actif indicé après prise en compte des frais de gestion fixes et avant prise en compte de la commission de surperformance.

Dès lors que la performance du Fonds depuis le début de la période de référence est positive et supérieure à celle du fonds indicé, une provision de 20% de cette surperformance est constituée à chaque calcul de la valeur liquidative.

Dans le cas d'une sous-performance du Fonds par rapport au fonds indicé, toute provision passée précédemment sera réajustée par une reprise sur provision (hors frais de gestion variables figés liés aux rachats et définitivement acquis à la société de gestion).

Les reprises sur provision sont plafonnées à hauteur des dotations antérieures. Cette commission variable ne sera définitivement perçue qu'en fin de période de référence seulement si, sur la période de référence, la performance du Fonds est supérieure à celle du fonds indicé.

Elle est prélevée annuellement au bénéfice de la société de gestion sur la dernière valeur liquidative de la période de référence, sous réserve, qu'à cette date, la période de référence soit au minimum égale à douze mois.

Les rachats survenus en cours d'exercice donneront lieu à un versement anticipé pour leur quote-part de frais variables.

La date d'arrêt des frais de gestion variables est fixée à la dernière valeur liquidative du mois de mars. La première de référence d'un an minimum sera à compter de la date de création du fonds jusqu'au 29/03/2019.

Part FR0013309234 I

20% de la surperformance positive au-delà de l'indice de référence (80% MSCI WORLD DAILY NET RETURN et 20% ML EMU BROAD MARKET 1-3 Yrs)

La commission de surperformance calculée selon la méthode indiquée est basée sur la comparaison entre la performance du fonds commun de placement et un fonds indicé réalisant la performance de l'indice de référence, 80% MSCI WORLD DAILY NET RETURN et 20% ML EMU BROAD MARKET 1-3 Yrs sur l'exercice et enregistrant les mêmes mouvements de souscriptions et de rachats que le FCP réel.

La performance du Fonds/fonds indicé est déterminée par rapport à son actif comptable/actif indicé après prise en compte des frais de gestion fixes et avant prise en compte de la commission de surperformance.

Dès lors que la performance du Fonds depuis le début de la période de référence est positive et supérieure à celle du fonds indicé, une provision de 20% de cette surperformance est constituée à chaque calcul de la valeur liquidative.

Dans le cas d'une sous-performance du Fonds par rapport au fonds indicé, toute provision passée précédemment sera réajustée par une reprise sur provision (hors frais de gestion variables figés liés aux rachats et définitivement acquis à la société de gestion).

Les reprises sur provision sont plafonnées à hauteur des dotations antérieures. Cette commission variable ne sera définitivement perçue qu'en fin de période de référence seulement si, sur la période de référence, la performance du Fonds est supérieure à celle du fonds indicé.

Elle est prélevée annuellement au bénéfice de la société de gestion sur la dernière valeur liquidative de la période de référence, sous réserve, qu'à cette date, la période de référence soit au minimum égale à douze mois.

Les rachats survenus en cours d'exercice donneront lieu à un versement anticipé pour leur quote-part de frais variables.

La date d'arrêt des frais de gestion variables est fixée à la dernière valeur liquidative du mois de mars. La première de référence d'un an minimum sera à compter de la date de création du fonds jusqu'au 29/03/2019.

Rétrocessions

La politique de comptabilisation de rétrocessions de frais de gestion sur OPC cibles détenus est décidée par la société de gestion.

Ces rétrocessions sont comptabilisées en déduction des commissions de gestion. Les frais effectivement supportés par le fonds figurent dans le tableau « FRAIS DE GESTION SUPPORTÉS PAR L'OPC ». Les frais de gestion sont calculés sur l'actif net moyen à chaque valeur liquidative et couvrent les frais de la gestion financière, administrative, la valorisation, le coût du dépositaire, les honoraires des commissaires aux comptes... Ils ne comprennent pas les frais de transaction.

Frais de transaction

Les courtages, commissions et frais afférents aux ventes de titres compris dans le portefeuille collectif ainsi qu'aux acquisitions de titres effectuées au moyen de sommes provenant, soit de la vente ou du

remboursement de titres, soit des revenus des avoirs compris dans l'OPC, sont prélevés sur lesdits avoirs et viennent en déduction des liquidités.

Commissions de mouvement	Clé de répartition (en %)		
	SDG	Dépositaire	Autres prestataires
Société de gestion (1) (91%) Dépositaire (2) (9%) 0.60% TTC maximum sur les actions Dépositaire (2) (100%) S/R sur OPC forfait 40€ TTC maximum Titres de créances et instruments du marché monétaire Forfait max 55€ TTC Marchés à terme Options Eurex max 0.30% Futur Eurex max 1.50€/lot Prélèvement sur chaque transaction	(1)	(2)	

Méthode de valorisation

Lors de chaque valorisation, les actifs de l'OPCVM, du FIA sont évalués selon les principes suivants :

Actions et titres assimilés cotés (valeurs françaises et étrangères) :

L'évaluation se fait au cours de Bourse.

Le cours de Bourse retenu est fonction de la Place de cotation du titre :

Places de cotation européennes : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation asiatiques : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation australiennes : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation nord-américaines : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation sud-américaines : Dernier cours de bourse du jour.

En cas de non-cotation d'une valeur, le dernier cours de bourse de la veille est utilisé.

Obligations et titres de créance assimilés (valeurs françaises et étrangères) et EMTN :

L'évaluation se fait au cours de Bourse.

Le cours de Bourse retenu est fonction de la Place de cotation du titre :

Places de cotation européennes : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation asiatiques : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation australiennes : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation nord-américaines : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation sud-américaines : Dernier cours de bourse du jour.

En cas de non-cotation d'une valeur, le dernier cours de Bourse de la veille est utilisé.

Dans le cas d'une cotation non réaliste, le gérant doit faire une estimation plus en phase avec les paramètres réels de marché. Selon les sources disponibles, l'évaluation pourra être effectuée par différentes méthodes comme :

- la cotation d'un contributeur,
- une moyenne de cotations de plusieurs contributeurs,
- un cours calculé par une méthode actuarielle à partir d'un spread (de crédit ou autre) et d'une courbe de taux,
- etc.

Titres d'OPCVM, de FIA ou de fond d'investissement en portefeuille :

Evaluation sur la base de la dernière valeur liquidative connue.

Parts d'organismes de Titrisation :

Evaluation au dernier cours de bourse du jour pour les organismes de titrisation cotés sur les marchés européens.

Acquisitions temporaires de titres :

- Pensions livrées à l'achat : Valorisation contractuelle. Pas de pension d'une durée supérieure à 3 mois.
- Rémérés à l'achat : Valorisation contractuelle, car le rachat des titres par le vendeur est envisagé avec suffisamment de certitude.
- Emprunts de titres : Valorisation des titres empruntés et de la dette de restitution correspondante à la valeur de marché des titres concernés.

Cessions temporaires de titres :

- Titres donnés en pension livrée : Les titres donnés en pension livrée sont valorisés au prix du marché, les dettes représentatives des titres donnés en pension sont maintenues à la valeur fixée dans le contrat.
- Prêts de titres : Valorisation des titres prêtés au cours de bourse de la valeur sous-jacente. Les titres sont récupérés par l'OPCVM, FIA à l'issue du contrat de prêt.

Valeurs mobilières non cotées :

Evaluation utilisant des méthodes fondées sur la valeur patrimoniale et sur le rendement, en prenant en considération les prix retenus lors de transactions significatives récentes.

Titres de créances négociables :

- Les TCN qui, lors de l'acquisition, ont une durée de vie résiduelle de moins de trois mois, sont valorisés de manière linéaire.
- Les TCN acquis avec une durée de vie résiduelle de plus de trois mois sont valorisés :
 - à leur valeur de marché jusqu'à 3 mois et un jour avant l'échéance.
 - la différence entre la valeur de marché relevée 3 mois et 1 jour avant l'échéance et la valeur de remboursement est linéarisée sur les 3 derniers mois.
 - exceptions : les BTF et BTAN sont valorisés au prix de marché jusqu'à l'échéance.

Valeur de marché retenue :

- BTF/BTAN :

Taux de rendement actuariel ou cours du jour publié par la Banque de France.

- Autres TCN :

a) Titres ayant une durée de vie comprise entre 3 mois et 1 an :

- si TCN faisant l'objet de transactions significatives : application d'une méthode actuarielle, le taux de rendement utilisé étant celui constaté chaque jour sur le marché.

- autres TCN : application d'une méthode proportionnelle, le taux de rendement utilisé étant le taux EURIBOR de durée équivalente, corrigé éventuellement d'une marge représentative des caractéristiques intrinsèques de l'émetteur.

b) Titres ayant une durée de vie supérieure à 1 an :

Application d'une méthode actuarielle.

- si TCN faisant l'objet de transactions significatives, le taux de rendement utilisé est celui constaté chaque jour sur le marché.

- autres TCN : le taux de rendement utilisé est le taux des BTAN de maturité équivalente, corrigé éventuellement d'une marge représentative des caractéristiques intrinsèques de l'émetteur.

Contrats à terme fermes :

Les cours de marché retenus pour la valorisation des contrats à terme fermes sont en adéquation avec ceux des titres sous-jacents. Ils varient en fonction de la Place de cotation des contrats :

- Contrats à terme fermes cotés sur des Places européennes : Dernier cours du jour ou cours de compensation du jour.

- Contrats à terme fermes cotés sur des Places nord-américaines : Dernier cours du jour ou cours de compensation du jour.

Options :

Les cours de marché retenus suivent le même principe que ceux régissant les contrats ou titres supports :

- Options cotées sur des Places européennes : Dernier cours du jour ou cours de compensation du jour.

- Options cotées sur des Places nord-américaines : Dernier cours du jour ou cours de compensation du jour.

Opérations d'échanges (swaps) :

- Les swaps d'une durée de vie inférieure à 3 mois sont valorisés de manière linéaire.

- Les swaps d'une durée de vie supérieure à 3 mois sont valorisés au prix du marché.

- L'évaluation des swaps d'indice est réalisé au prix donné par la contrepartie, la société de gestion réalise de manière indépendante un contrôle de cette évaluation.

- Lorsque le contrat de swap est adossé à des titres clairement identifiés (qualité et durée), ces deux éléments sont évalués globalement.

Contrats de change à terme

Il s'agit d'opérations de couverture de valeurs mobilières en portefeuille libellées dans une devise autre que celle de la comptabilité de l'OPCVM, du FIA par un emprunt de devise dans la même monnaie pour le même montant. Les opérations à terme de devise sont valorisées d'après la courbe des taux prêteurs/emprunteurs de la devise.

Méthode d'évaluation des engagements hors bilan

- Les engagements sur contrats à terme fermes sont déterminés à la valeur de marché. Elle est égale au cours de valorisation multiplié par le nombre de contrats et par le nominal. les engagements sur

contrats d'échange de gré à gré sont présentés à leur valeur nominale ou en l'absence de valeur nominale, pour un montant équivalent.

- Les engagements sur opérations conditionnelles sont déterminés sur la base de l'équivalent sous-jacent de l'option. Cette traduction consiste à multiplier le nombre d'options par un delta. Le delta résulte d'un modèle mathématique (de type Black-Scholes) dont les paramètres sont : le cours du sous-jacent, la durée à l'échéance, le taux d'intérêt court terme, le prix d'exercice de l'option et la volatilité du sous-jacent. La présentation dans le hors-bilan correspond au sens économique de l'opération, et non au sens du contrat.
- Les swaps de dividende contre évolution de la performance sont indiqués à leur valeur nominale en hors-bilan.
- Les swaps adossés ou non adossés sont enregistrés au nominal en hors-bilan.

Description des garanties reçues ou données

Garantie reçue :

Néant

Garantie donnée :

Dans le cadre de réalisation des transactions sur instruments financiers dérivés et titres intégrant des dérivés de gré à gré, l'OPCVM peut recevoir les actifs financiers considérés comme des garanties et ayant pour but de réduire son exposition au risque de contrepartie. Les garanties financières reçues seront essentiellement constituées en espèces pour les transactions sur instruments financiers dérivés de gré à gré. Cette garantie est donnée sous forme d'espèces ou d'obligations émises ou garanties par les Etats membres de l'OCDE ou par leurs collectivités publiques territoriales ou par des institutions et organismes supranationaux à caractère communautaire, régional ou mondial.

Toute garantie financière reçue respectera les principes suivants :

- Liquidité : Toute garantie financière en titres doit être très liquide et pouvoir se négocier rapidement sur un marché réglementé à prix transparent.
- Cessibilité : Les garanties financières sont cessibles à tout moment.
- Evaluation : Les garanties financières reçues font l'objet d'une évaluation quotidienne. Une politique de décote prudente sera appliquée sur les titres pouvant afficher une volatilité non négligeable ou en fonction de la qualité de crédit.
- Qualité de crédit des émetteurs : Les garanties financières sont de haute qualité de crédit. Placement de garanties reçues en espèces : Elles sont, soit placées en dépôts auprès d'entités éligibles, soit investies en obligations d'Etat de haute qualité de crédit (notation respectant les critères des OPCVM/FIA « monétaires court terme »), soit investies en OPCVM/FIA « monétaires à court terme », soit utilisées aux fins de transactions de prise en pension conclues avec un établissement de crédit,
- Corrélation : les garanties sont émises par une entité indépendante de la contrepartie.
- Diversification : Le risque de contrepartie dans des transactions de gré à gré ne peut excéder 10% des actifs nets lorsque la contrepartie est un des établissements de crédit tel que défini dans la réglementation en vigueur, ou 5% de ses actifs dans les autres cas. L'exposition à un émetteur donné ne dépasse pas 20% de l'actif net.
- Conservation : Les garanties financières reçues sont placées auprès du Dépositaire ou par un de ses agents ou tiers sous son contrôle ou de tout dépositaire tiers faisant l'objet d'une surveillance prudentielle et qui n'a aucun lien avec le fournisseur des garanties financières.

- Interdiction de réutilisation : Les garanties financières autres qu'en espèces ne peuvent être ni vendues, ni réinvesties, ni remises en garantie.

Informations complémentaires

- Frais (complément) : Frais indirects des OPC cibles

Le fonds pourra investir dans des OPC dont l'ensemble des frais ne dépasseront pas les plafonds minima suivants :

- frais de gestion fixes : 2.4% TTC de l'actif net,
- commission de souscription (acquise ou non acquise par l'OPCVM) : 2%
- commission de rachat (acquise ou non acquise par l'OPCVM) : 2%

- Covid-19 et incidence sur les comptes annuels

Les comptes annuels ont été établis par la société de gestion sur la base des éléments disponibles dans un contexte évolutif de crise liée au Covid-19.

EVOLUTION DE L'ACTIF NET

	31/03/2020	29/03/2019
Actif net en début d'exercice	17 411 364,05	0,00
Souscriptions (y compris les commissions de souscription acquises à l'OPC)	7 733 770,36	18 326 618,96
Rachats (sous déduction des commissions de rachat acquises à l'OPC)	-1 816 874,57	-1 032 578,67
Plus-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	1 455 024,02	315 606,33
Moins-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	-689 115,93	-410 444,35
Plus-values réalisées sur contrats financiers	0,00	0,00
Moins-values réalisées sur contrats financiers	0,00	0,00
Frais de transaction	-72 166,66	-28 616,20
Différences de change	-1 325,70	4 280,50
Variation de la différence d'estimation des dépôts et instruments financiers	-2 518 467,43	457 718,36
<i>Différence d'estimation exercice N</i>	-2 060 749,07	457 718,36
<i>Différence d'estimation exercice N-1</i>	457 718,36	0,00
Variation de la différence d'estimation des contrats financiers	0,00	0,00
<i>Différence d'estimation exercice N</i>	0,00	0,00
<i>Différence d'estimation exercice N-1</i>	0,00	0,00
Distribution de l'exercice antérieur sur plus et moins-values nettes	0,00	0,00
Distribution de l'exercice antérieur sur résultat	0,00	0,00
Résultat net de l'exercice avant compte de régularisation	-342 063,33	-221 220,88
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur plus et moins-values nettes	0,00	0,00
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur résultat	0,00	0,00
Autres éléments	0,00	0,00
Actif net en fin d'exercice	21 160 144,81	17 411 364,05

**INSTRUMENTS FINANCIERS - VENTILATION PAR NATURE JURIDIQUE OU ECONOMIQUE
D'INSTRUMENT**

	Montant	%
ACTIF		
Obligations et valeurs assimilées		
TOTAL Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00
Titres de créances		
TOTAL Titres de créances	0,00	0,00
Operations contractuelles a l'achat		
TOTAL Operations contractuelles a l'achat	0,00	0,00
PASSIF		
Cessions		
TOTAL Cessions	0,00	0,00
Operations contractuelles a la vente		
TOTAL Operations contractuelles a la vente	0,00	0,00
HORS BILAN		
Opérations de couverture		
TOTAL Opérations de couverture	0,00	0,00
Autres opérations		
TOTAL Autres opérations	0,00	0,00

VENTILATION PAR NATURE DE TAUX DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN

	Taux fixe	%	Taux variable	%	Taux révisable	%	Autres	%
Actif								
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	2 411 051,75	11,39	0,00	0,00	0,00	0,00
Passif								
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Hors-bilan								
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

VENTILATION PAR MATURITE RESIDUELLE DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN

	0-3 mois	%]3 mois - 1 an]	%]1 - 3 ans]	%]3 - 5 ans]	%	> 5 ans	%
Actif										
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	2 411 051,75	11,39	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Passif										
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Hors-bilan										
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

VENTILATION PAR DEVISE DE COTATION OU D'EVALUATION DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN

	Devise 1	%	Devise 2	%	Devise 3	%	Autre(s)	%
	USD	USD	DKK	DKK	CHF	CHF	Devise(s)	
Actif								
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Actions et valeurs assimilées	10 807 576,66	51,08	624 797,42	2,95	325 774,94	1,54	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres d'OPC	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Contrats financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Créances	9 211,17	0,04	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	513 327,14	2,43	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Passif								
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Contrats financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dettes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Hors-bilan								
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

VALEURS ACTUELLES DES INSTRUMENTS FINANCIERS FAISANT L'OBJET D'UNE ACQUISITION TEMPORAIRE

	31/03/2020
Titres acquis à r�m�r�	0,00
Titres pris en pension livr�e	0,00
Titres emprunt�s	0,00

VALEURS ACTUELLES DES INSTRUMENTS FINANCIERS CONSTITUTIFS DE DEPOTS DE GARANTIE

	31/03/2020
Instruments financiers donn�s en garantie et maintenus dans leur poste d'origine	0,00
Instruments financiers re�us en garantie et non-inscrits au bilan	0,00

INSTRUMENTS FINANCIERS EMIS PAR LA SOCIETE DE GESTION OU LES ENTITES DE SON GROUPE

	ISIN	LIBELLE	31/03/2020
Actions			0,00
Obligations			0,00
TCN			0,00
OPC			0,00
Contrats financiers			0,00
Total des titres du groupe			0,00

TABLEAUX D'AFFECTATION DES SOMMES DISTRIBUABLES

Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice						
	Date	Part	Montant total	Montant unitaire	Crédits d'impôt totaux	Crédits d'impôt unitaire
Total acomptes			0	0	0	0

Acomptes sur plus et moins-values nettes versés au titre de l'exercice				
	Date	Part	Montant total	Montant unitaire
Total acomptes			0	0

Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes au résultat	31/03/2020	29/03/2019
Sommes restant à affecter		
Report à nouveau	0,00	0,00
Résultat	-395 466,71	-366 959,85
Total	-395 466,71	-366 959,85

	31/03/2020	29/03/2019
C1 PART CAPI C		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	-392 526,59	-366 910,35
Total	-392 526,59	-366 910,35
Information relative aux titres ouvrant droit à distribution		
Nombre de titres	0	0
Distribution unitaire	0,00	0,00
Crédits d'impôt attaché à la distribution du résultat		
Montant global des crédits d'impôt	0,00	0,00
Provenant de l'exercice	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-1	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-2	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-3	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-4	0,00	0,00

	31/03/2020	29/03/2019
II PART CAPI I		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	-2 940,12	-49,50
Total	-2 940,12	-49,50
Information relative aux titres ouvrant droit à distribution		
Nombre de titres	0	0
Distribution unitaire	0,00	0,00
Crédits d'impôt attaché à la distribution du résultat		
Montant global des crédits d'impôt	0,00	0,00
Provenant de l'exercice	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-1	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-2	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-3	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-4	0,00	0,00

Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes	Affectation des plus et moins-values nettes	
	31/03/2020	29/03/2019
Sommes restant à affecter		
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes de l'exercice	731 210,69	-92 715,28
Acomptes versés sur plus et moins-values nettes de l'exercice	0,00	0,00
Total	731 210,69	-92 715,28

Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes	Affectation des plus et moins-values nettes	
	31/03/2020	29/03/2019
C1 PART CAPI C		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	0,00
Capitalisation	717 857,85	-92 594,25
Total	717 857,85	-92 594,25
Information relative aux titres ouvrant droit à distribution		
Nombre de titres	0	0
Distribution unitaire	0,00	0,00

Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes	Affectation des plus et moins-values nettes	
	31/03/2020	29/03/2019
I1 PART CAPI I		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	0,00
Capitalisation	13 352,84	-121,03
Total	13 352,84	-121,03
Information relative aux titres ouvrant droit à distribution		
Nombre de titres	0	0
Distribution unitaire	0,00	0,00

TABLEAU DES RESULTATS ET AUTRES ELEMENTS CARACTERISTIQUES DE L'OPC AU COURS DES CINQ DERNIERS EXERCICES

Date	Part	Actif net	Nombre de titres	Valeur liquidative unitaire €	Distribution unitaire sur plus et moins-values nettes (y compris les acomptes) €	Distribution unitaire sur résultat (y compris les acomptes) €	Crédit d'impôt unitaire €	Capitalisation unitaire sur résultat et PMV nettes (1) €
28/02/2018	C1 PART CAPI C *	654 300,00	6 543,000	100,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	II PART CAPI I *	388 000,00	388,000	1 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
29/03/2019	C1 PART CAPI C	17 401 113,84	172 219,042	101,04	0,00	0,00	0,00	-2,66
	II PART CAPI I	10 250,21	10,000	1 025,02	0,00	0,00	0,00	-17,05
31/03/2020	C1 PART CAPI C	20 769 884,66	223 764,559	92,82	0,00	0,00	0,00	1,45
	II PART CAPI I	390 260,15	410,000	951,85	0,00	0,00	0,00	25,39

* Date de création (1) dont PMV nettes à partir du 31.12.2013

SOUSCRIPTIONS RACHATS

	En quantité	En montant
C1 PART CAPI C		
Parts ou actions souscrites durant l'exercice	68 282,23300	7 232 596,36
Parts ou actions rachetées durant l'exercice	-16 736,71600	-1 772 419,57
Solde net des Souscriptions / Rachats	51 545,51700	5 460 176,79
Nombre de Parts ou Actions en circulation à la fin de l'exercice	223 764,55900	

	En quantité	En montant
I1 PART CAPI I		
Parts ou actions souscrites durant l'exercice	450,00000	501 174,00
Parts ou actions rachetées durant l'exercice	-50,00000	-44 455,00
Solde net des Souscriptions / Rachats	400,00000	456 719,00
Nombre de Parts ou Actions en circulation à la fin de l'exercice	410,00000	

COMMISSIONS

	En montant
C1 PART CAPI C	
Montant des commissions de souscription et/ou rachat perçues	1 054,37
Montant des commissions de souscription perçues	1 054,37
Montant des commissions de rachat perçues	0,00
Montant des commissions de souscription et/ou rachat r�troced�es	1 054,37
Montant des commissions de souscription r�troced�es	1 054,37
Montant des commissions de rachat r�troced�es	0,00
Montant des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Montant des commissions de souscription acquises	0,00
Montant des commissions de rachat acquises	0,00

	En montant
II PART CAPI I	
Montant des commissions de souscription et/ou rachat perçues	0,00
Montant des commissions de souscription perçues	0,00
Montant des commissions de rachat perçues	0,00
Montant des commissions de souscription et/ou rachat r�troced�es	0,00
Montant des commissions de souscription r�troced�es	0,00
Montant des commissions de rachat r�troced�es	0,00
Montant des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Montant des commissions de souscription acquises	0,00
Montant des commissions de rachat acquises	0,00

FRAIS DE GESTION SUPPORTES PAR L'OPC

	31/03/2020
FR0013309226 C1 PART CAPI C	
Pourcentage de frais de gestion fixes	2,00
Frais de fonctionnement et de gestion (frais fixes)	411 211,50
Pourcentage de frais de gestion variables	0,00
Commissions de surperformance (frais variables)	136,44
Rétrocessions de frais de gestion	0,00

	31/03/2020
FR0013309234 I1 PART CAPI I	
Pourcentage de frais de gestion fixes	1,00
Frais de fonctionnement et de gestion (frais fixes)	1 321,09
Pourcentage de frais de gestion variables	0,00
Commissions de surperformance (frais variables)	0,00
Rétrocessions de frais de gestion	0,00

CREANCES ET DETTES

	Nature de débit/crédit	31/03/2020
Créances	Coupons et dividendes	9 211,17
Créances	SRD et règlements différés	6 951,00
Total des créances		16 162,17
Dettes	SRD et règlements différés	329 181,43
Dettes	Frais de gestion	118 421,37
Total des dettes		447 602,80
Total dettes et créances		-431 440,63

VENTILATION SIMPLIFIEE DE L'ACTIF NET

INVENTAIRE RESUME

	Valeur EUR	% Actif Net
PORTEFEUILLE	19 180 533,69	90,65
ACTIONS ET VALEURS ASSIMILEES	13 110 814,02	61,97
OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILEES	0,00	0,00
TITRES DE CREANCES NEGOCIABLES	0,00	0,00
TITRES OPC	6 069 719,67	28,68
AUTRES VALEURS MOBILIERES	0,00	0,00
OPERATIONS CONTRACTUELLES	0,00	0,00
OPERATIONS CONTRACTUELLES A L'ACHAT	0,00	0,00
OPERATIONS CONTRACTUELLES A LA VENTE	0,00	0,00
CESSIONS DE VALEURS MOBILIERES	0,00	0,00
OPERATEURS DEBITEURS ET AUTRES CREANCES (DONT DIFFERENTIEL DE SWAP)	16 162,17	0,08
OPERATEURS CREDITEURS ET AUTRES DETTES (DONT DIFFERENTIEL DE SWAP)	-447 602,80	-2,12
CONTRATS FINANCIERS	0,00	0,00
OPTIONS	0,00	0,00
FUTURES	0,00	0,00
SWAPS	0,00	0,00
BANQUES, ORGANISMES ET ETS. FINANCIERS	2 411 051,75	11,39
DISPONIBILITES	2 411 051,75	11,39
DEPOTS A TERME	0,00	0,00
EMPRUNTS	0,00	0,00
AUTRES DISPONIBILITES	0,00	0,00
ACHATS A TERME DE DEVISES	0,00	0,00
VENTES A TERME DE DEVISES	0,00	0,00
ACTIF NET	21 160 144,81	100,00

PORTEFEUILLE TITRES DETAILLE

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur boursière	% Actif Net
TOTAL Actions & valeurs assimilées			13 110 814,02	61,96
TOTAL Actions & valeurs assimilées négo. sur un marché régl. ou assimilé			13 110 814,02	61,96
TOTAL Actions & valeurs ass. nég. sur un marché régl. ou ass.(sauf Warrants et Bons de Sous.)			13 110 814,02	61,96
TOTAL BELGIQUE			637 000,00	3,01
BE0974320526 UMICORE	EUR	20 000	637 000,00	3,01
TOTAL SUISSE			325 774,94	1,54
CH0012032048 ROCHE HOLDING BJ	CHF	1 100	325 774,94	1,54
TOTAL CAYMANES ILES			548 218,66	2,59
US0567521085 BAIDU SPONSORED ADR CL.A	USD	6 000	548 218,66	2,59
TOTAL ALLEMAGNE			715 665,00	3,38
DE000A1EWWW0 ADIDAS NOM.	EUR	1 200	247 080,00	1,17
DE000SHL1006 SIEMENS HEALTHINEERS	EUR	13 000	468 585,00	2,21
TOTAL DANEMARK			624 797,42	2,95
DK0060094928 ORSTED	DKK	7 000	624 797,42	2,95
TOTAL ETATS UNIS AMERIQUE			10 259 358,00	48,49
US00971T1016 AKAMAI TECHNOLOGIES	USD	3 300	273 698,67	1,29
US0126531013 ALBEMARLE	USD	9 000	459 912,97	2,17
US02079K1079 ALPHABET CL.C	USD	720	758 973,08	3,57
US0231351067 AMAZON COM	USD	355	627 459,52	2,97
US0304201033 AMERICAN WATER WORKS	USD	2 500	270 963,65	1,28
US0378331005 APPLE	USD	2 000	461 046,14	2,18
US0758871091 BECTON DICKINSON	USD	3 100	645 713,90	3,05
US1011371077 BOSTON SCIENTIFIC	USD	19 000	562 025,20	2,66
US1912161007 COCA-COLA	USD	12 000	481 370,68	2,27
US2788651006 ECOLAB	USD	3 500	494 429,34	2,34
US30303M1027 FACEBOOK CL.A	USD	4 500	680 446,02	3,22
US4581401001 INTEL	USD	8 200	402 306,23	1,90
US5949181045 MICROSOFT	USD	4 700	671 958,12	3,18
US68389X1054 ORACLE	USD	8 200	359 265,71	1,70
US79466L3024 SALESFORCE.COM	USD	3 400	443 778,44	2,10

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur boursière	% Actif Net
US8636671013 STRYKER	USD	2 700	407 508,84	1,93
US8835561023 THERMO FISHER SCIENTIFIC	USD	2 200	565 606,02	2,67
US92826C8394 VISA CL.A	USD	4 600	671 881,06	3,18
US94106L1098 WASTE MANAGEMENT	USD	6 750	566 385,64	2,68
US98419M1009 XYLEM	USD	7 700	454 628,77	2,15
TOTAL Titres d'OPC			6 069 719,67	28,68
TOTAL OPCVM et équivalents d'autres Etats membres de l'UE			6 069 719,67	28,68
TOTAL FRANCE			388 356,37	1,84
FR0013291879 GEMASIA I EUR SI.3DEC	EUR	4 312,196	388 356,37	1,84
TOTAL IRLANDE			1 654 720,00	7,82
IE00BG0SSC32 FIRST TRUST DOW JONES INT.UCIT	EUR	45 000	719 100,00	3,40
IE00BYPLS672 GO ETFS ISE CYBER STY GO UCITS	EUR	70 000	935 620,00	4,42
TOTAL LUXEMBOURG			4 026 643,30	19,02
LU0270904351 PICT.SECURITY CL.I EUR C. 5DEC	EUR	4 084,69711	957 167,07	4,52
LU0280770503 MUL.SI.ROB.SUS.H.LIV.F.EUR A3D	EUR	5 560,5	650 689,71	3,08
LU0616375167 PICTET CLEAN ENERGY I DY EUR D	EUR	13 532,45022	1 118 592,34	5,27
LU1834988609 L.S.E.600 TELECOM.U.ETF ACC TH	EUR	24 000	682 800,00	3,23
LU1861294822 CPR INVEST EDUCATION E ACC 4D	EUR	7 284,8871	617 394,18	2,92

COMPLEMENT D'INFORMATION RELATIF AU REGIME FISCAL DU COUPON
(selon l'article 158 du CGI)

Coupon de la part C1 : Information relative à la part éligible à l'abattement de 40%		
	NET UNITAIRE	DEWISE
Dont montant éligible à l'abattement de 40% *		EUR

() Cet abattement ne concerne que les porteurs et actionnaires personnes physiques*

Coupon de la part I1 : Information relative à la part éligible à l'abattement de 40%		
	NET UNITAIRE	DEWISE
Dont montant éligible à l'abattement de 40% *		EUR

() Cet abattement ne concerne que les porteurs et actionnaires personnes physiques*